



Les réseaux



1/ Eau potable :

La desserte de la commune en eau potable est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT).

Pour demander le raccordement au réseau d'eau potable ou la pose d'un compteur :

http://www.siect.fr/page.php?id_categorie=15

2/ Électricité

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) organise le service public de distribution d'électricité sur la Haute-Garonne.



Pour toute demande de branchement :

<https://www.sdehg.fr/demande-de-branchements/>

3/ Assainissement autonome

La commune a délégué la compétence assainissement individuel au Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch.

Renseignements :

http://www.siect.fr/page.php?id_categorie=8

4/ Assainissement collectif

La commune a transféré la compétence assainissement collectif à RÉSEAU 31 :

Renseignements :

<https://www.reseau31.fr/espace-usagers/>